OCAPIAT

Contrat d'apprentissage EN LIGNE

OBJECTIF : Vous faciliter le recrutement en alternance en toute sécurité !

+ PRATIQUE
+ RAPIDE

« Je réalise ma demande de contrat d'apprentissage » intégralement en ligne (zéro papier)

COMMENT FAIRE ?

- La demande de contrat d'apprentissage est dématérialisée et disponible dans votre service en ligne incluant la transmission allégée de vos justificatifs.
- La fiabilité de votre envoi est renforcée par une saisie facilitée et guidée (base Cerfa N° 10103*07)
- L'envoi sécurisé de votre demande est réalisé immédiatement à nos services gestionnaires. Il facilite également la transmission obligatoire aux services de l'Etat dans les meilleurs délais.
- Le choix de ce service en ligne dispense de tout autre envoi postal (zéro papier)

Rendez-vous sur la page Mon Espace Ocapiat via le site www.ocapiat.fr

Mon espace Ocapiat

zéro papier zéro papier